

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 16787 du 3 décembre 2021 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2022
du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général garde républicaine – branche
« cavalerie »**

NOR : INTJ2136241S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 23 novembre 2021,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2022 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie » – est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Marcille	Bruno	NIGEND : 152 114
Vigoureux	Antoine	NIGEND : 131 325
Vereecke	Christophe	NIGEND : 156 796
Pozzobon	Sandro	NIGEND : 149 706
Langlois	Benoît	NIGEND : 161 761
Laurendin	Olivier	NIGEND : 161 139
Burdet	Raoul	NIGEND : 164 823

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Houdin	Jérôme	NIGEND : 174 142
Beucher	Stéphane	NIGEND : 137 666
Soret	Laurent	NIGEND : 169 737
Fayet	Jérôme	NIGEND : 166 626
Chatel	Laurent	NIGEND : 148 328
Boissiere	Hervé	NIGEND : 169 253
Dixmier	Christophe	NIGEND : 194 919
Serre	Laurent	NIGEND : 165 733
Sauze	Nicolas	NIGEND : 171 479
Baubet	Didier	NIGEND : 133 838

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Prunier	Adrien	NIGEND : 220 515
Martin	Christophe	NIGEND : 166 996
Colmard	Arnaud	NIGEND : 183 316
Chateau	Caroline	NIGEND : 234 668
Vendeville	Kévin	NIGEND : 326 866
Dufour	Pierre-Antoine	NIGEND : 316 458
Bouron	Johane	NIGEND : 193 048
Dacheux	Jérémy	NIGEND : 300 391
Petit	Gwénaëlle	NIGEND : 206 840
Sobera	Éric	NIGEND : 132 207

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Long	Edouard	NIGEND : 321 982
Charbonnel	Wladimir	NIGEND : 254 333
Van Caneghem	Alexandre	NIGEND : 362 410
Faller	Hubert	NIGEND : 345 897
Gadeyne	Justine	NIGEND : 361 067
Cauchy	David	NIGEND : 365 948
Billaud	Ronan	NIGEND : 353 646
Dumort	Yannick	NIGEND : 369 974
Troadec	Guillaume	NIGEND : 386 176
Bouillot	Rodolphe	NIGEND : 176 857
Tavitian	Sarkis	NIGEND : 165 906
Foque	Emmanuel	NIGEND : 160 539
Roose	Patrick	NIGEND : 165 615
Moiroux	Gérard	NIGEND : 162 656
Villard	Franck	NIGEND : 170 836
Raffin	Yann	NIGEND : 172 479

Article 2

La décision n°16465 du 1^{er} décembre 2021, portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2022 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général garde républicaine – branche « cavalerie » est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2021.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina*

